

# LE VILLARDAIRE

Le magazine d'information de Villars / n°99 / mars 2024

Plus d'infos sur [www.villars.fr](http://www.villars.fr)

**Parc de la Sapinière :**  
**65 % du chantier réalisé**  
**(p.15)**



# Sommaire

Mars 2024

## p.6 Vie sur le vif

Évènements de l'hiver,  
Forum "En route pour demain",  
Résidence "Les Marronniers",  
Fête de la Nature,  
Conseil Municipal des Enfants,  
Remise des cartes d'électeurs.



## p.10 Vie municipale

Consultation sur la tenue  
uniformisée à l'école,  
Concours Api restauration,  
Espace Beaunier,  
Aménagements extérieurs  
groupe scolaire Jean Ravon,  
Point sur les chantiers,  
Consultation horaires Mairie.



## p.17 Vie économique

Appel à projet La Feuilletière,  
Association des Entrepreneurs,  
Nathalie Rebaud - assistante  
administrative indépendante,  
Loire Confection Literie.



## p.19 Vie politique

Tribune libre.



## p.20 Vie associative

Bourses du Centre Social,  
Sou des écoles : 40<sup>ème</sup> cross,  
Tennis Club de Villars,  
Padel.



## p.22 Vie culturelle et événementielle

A l'affiche de la Saison,  
Semaine Petite Enfance,  
Accueils culturels de  
la Médiathèque,  
Nuit de la lecture.



### LE VILLARDAIRE

Magazine municipal d'information, édité par la Mairie de Villars.  
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers villardaires et imprimée à 4 300 exemplaires  
avec des encres végétales et sur papier contenant des fibres recyclées, certifié FSC.  
Directeur de la publication : Jordan Da Silva. Rédaction et conception : Corinne Moulin.  
Crédits photos : Mairie - service Communication, Adobe stock, Freepik.  
Impression : imprimerie Sud Offset. Dépôt légal : mars 2024. Distribution : Mairie de Villars.



## Le mot du Maire



### Mairie - Informations pratiques

#### Mairie de Villars

Rue de l'Hôtel de Ville  
42390 VILLARS

Tél : 04 77 91 11 20

Fax : 04 77 93 80 00

E-mail : [secretariat@villars.fr](mailto:secretariat@villars.fr)

Site Internet : [www.villars.fr](http://www.villars.fr)

Facebook : @villars42390 / Ville de Villars

#### Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

#### Services Techniques :

sur RDV au 04 77 91 11 21

#### Urbanisme :

sur RDV ou par téléphone au 04 77 91 11 24.

#### Police Municipale :

04 77 52 96 72

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous. Merci de vous adresser à l'accueil de la Mairie.

### Espace Beaunier : les Villardaires vont pouvoir bientôt découvrir leur écoquartier !

Ces derniers mois, de nombreuses délibérations ont été votées en Conseil municipal afin de dessiner les contours de l'écoquartier Espace Beaunier.

Tout d'abord, l'acquisition à l'amiable des dernières maisons en bordure de la place Gambetta a donné à la commune la totale maîtrise foncière de l'Espace Beaunier. Ces bâtiments seront démolis en cours d'année ce qui nous permet d'imager, à plus long terme, la liaison entre l'écoquartier Espace Beaunier et la place Gambetta.

Parallèlement, en lien avec le promoteur UTEI, le projet l'Orée du Parc a été adapté à la conjoncture actuelle. Dans le prolongement du centre-bourg, celui-ci fait la part belle aux espaces verts : d'un côté, un futur parc de 2 hectares situé face aux bâtiments et de l'autre, un vaste jardin intérieur en cœur d'îlot. Plus de la moitié de la superficie du terrain est dédiée aux espaces verts, avec notamment une allée d'arbres fruitiers. Chaque appartement du programme immobilier, allant du 2 au 5 pièces, est agrémenté d'un espace extérieur (balcon ou terrasse) et bénéficie d'une double voire d'une triple orientation. Les appartements se répartissent dans 4 bâtiments de faible hauteur. Le calme de l'environnement résidentiel se conjugue avec la proximité du centre-bourg faisant de ce projet un emplacement privilégié.

Enfin, nous avons décidé de céder une parcelle de 7 500 m<sup>2</sup> au bailleur social 2 fleuves Loire Habitat. Par cette décision, la commune affirme sa volonté de créer des logements pour accueillir des publics variés et notamment des familles, tout en sachant que le fait de ne pas faire appel à un promoteur privé assurera une recette moindre pour elle. Ainsi, après un concours d'architectes, deux nouveaux bâtiments seront construits entre l'ancien stade Paul Bert et l'avenue de l'Industrie. Cet ensemble intégrera la réalisation de 45 logements publics ainsi que d'un établissement d'accueil pour seniors atteints de troubles cognitifs concrétisant ainsi le projet porté par l'association villardaise Un autre chez soi. Celui-ci prendra la forme d'un habitat partagé pouvant accueillir une dizaine de résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. Sécurisée et adaptée, cette structure permettra à ceux-ci d'avoir leur propre domicile ainsi que des espaces de vie communs, où leurs proches, des aidants et des soignants se relayeront. L'équipe municipale a facilité cette réalisation en mettant en relation porteurs de projets et partenaires et en identifiant un terrain et un bailleur. La livraison de cet établissement d'accueil est prévue pour septembre 2026, celle des logements publics suivra.

Vous l'aurez compris, les perspectives de ce nouveau quartier sont tracées et s'inscrivent dans les enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle : végétalisation, habitat durable, espace public de qualité, mobilité durable, intergénérationnel, etc.

Malgré un contexte économique difficile, nous gardons le cap que nous nous étions fixé, tout en ayant à l'esprit la capacité du marché de l'immobilier à prendre en considération ces nouvelles constructions.

**Nous nous y étions engagés. Après de nombreuses années d'études et d'actions foncières, l'écoquartier Espace Beaunier verra le jour !**

Jordan DA SILVA,  
Maire de Villars.

# Agenda

## Mars

### ☐ **Vendredi 29 mars**

Centre Social - 10h  
**École du futur (dictée inclusive)  
dans le cadre des semaines de l'Égalité**  
suivi d'un repas partagé à 12h.

### ☐ **Samedi 30 mars**

Salle de la Libération - 9h à 13h  
**Forum Jeunesse  
"En route pour demain"**  
(voir p.7).

### ☐ **Samedi 30 mars**

Futur Parc public - rue Paul Bert  
à partir de 10h jusqu'à 12h30  
**Chasse à l'œuf  
organisée par le Comité des Fêtes**  
(renseignements au 06 44 98 45 86).

## Avril

### ☐ **Mardi 9 avril**

Centre social - 14h  
**Café Répar'tout**  
(ouvert à tous, gratuit).

### ☐ **Mercredi 10 avril**

Salle de la Libération - 19h  
**Réunion publique  
sur le devenir du Bois de la Sapinière**  
(voir brève p.5).

### ☐ **Du 9 au 27 avril**

Salle d'exposition - Médiathèque  
**Exposition de peinture  
de Léonie Laffitte**  
(entrée libre).

### ☐ **Mercredi 17 avril**

Salle de spectacles - Médiathèque - 15h  
**Spectacle jeune public  
"Mots pour Mômes"  
de la Cie La Fée Mandoline**  
(billets en vente à la Médiathèque).

### ☐ **Vendredi 19 avril**

Salle de la Libération - 20h30  
**Concert des chorales Croq'notes  
(Villars), Chœurs à cœur (Beauzac),  
Si l'on chantait (Unieux) et La Marilou  
(St Maurice de Lignon)**  
(infos et résa auprès de Croq'notes :  
06 87 12 92 91)

### ☐ **Dimanche 21 avril**

Salle de la Libération - 16h  
**Théâtre "Fleurs de crassiers"  
avec la Cie Le Théâtre de l'instant**  
(infos et résa auprès de Croq'notes :  
06 87 12 92 91)

### ☐ **Jeudi 25 avril**

Salle Collange - 10h à 11h30  
**Atelier bébé signes**  
Découvrez et pratiquez le "bébé signes" avec  
votre enfant ou vos petits enfants.  
Organisé par le Centre Social et Villars Signes.  
(5 € par atelier : 1 adulte + 1 enfant).

### ☐ **Lundi 29 avril**

Salle de la Libération - 9h à 12h et 16h à 19h  
**Don du sang**  
avec l'EFS et les bénévoles villardaires.

## Mai

### ☐ **Vendredi 3 mai**

Plateforme de Bourgeat - 14h30  
**Cross du Sou des écoles**  
suivi d'un défi pétanque.  
(Parking place de l'Arsenal - voir p.20).

### ☐ **Samedi 4 mai**

Jardin public mairie - 9h à 17h  
**Fête de la Nature**  
(voir p.8).

### ☐ **Samedi 4 mai**

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30  
**Humour "Élevés en plein air"  
des Glandeurs Nature**

### ☐ **Mercredi 8 mai**

Jardin public Mairie - 11h  
**Commémoration du 8 mai 1945**  
devant le Monument aux morts.

### ☐ **Jeudi 30 mai**

Centre social - 9h à 11h  
**Rêveil matin "Jeu, vous et nous"**  
moment d'échange entre parents et enfants,  
accompagné par des professionnels du  
Centre social et du Département.  
(gratuit).

## Juin

### ☐ **Samedi 1<sup>er</sup> juin**

Eglise de Villars - 20h30  
**Mini festival "Après un rêve..."  
"La Naissance de Vénus"  
avec le Chœur Sinfonietta**  
(billets en vente sur place ou auprès de  
Symphonia. Plus d'infos : 06 07 84 49 06).

### ☐ **Dimanche 2 juin**

Eglise de Villars - 17h  
**Mini festival "Après un rêve..."  
"Les Sept Paroles du Christ en Croix"  
avec le Chœur Symphonia**  
(billets en vente sur place ou auprès de  
Symphonia. Plus d'infos : 06 07 84 49 06).

### ☐ **Du 3 au 24 juin**

Centre social - Espace numérique  
**Initiation au traitement de texte.**  
4 séances pour apprendre les bases du traite-  
ment de texte sur le logiciel Word.

### ☐ **Dimanche 9 juin**

Bureaux de vote  
**Élections européennes.**

### ☐ **Du 11 au 15 juin**

Médiathèque  
**Semaine de la Petite Enfance  
"Premiers pas vers l'équilibre"**  
(conférences, expositions,... voir p.22).

### ☐ **Mercredi 12 juin**

Salle de la Libération - 14h à 19h  
**Représentation des ateliers théâtre  
du Centre Social**  
enfants - ados - adultes  
(ouvert à tous, gratuit).

### ☐ **Vendredi 14 juin**

Salle de la Libération - 16h30 à 21h30  
**Représentation des ateliers danses  
du Centre Social**  
enfants - adultes  
(ouvert à tous, gratuit).

### ☐ **Vendredi 14 juin**

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h  
**Ciné-débat**  
organisé par la Médiathèque et le groupe  
"Échanges de savoirs" du Centre Social  
(gratuit, ouvert à tous, public adulte).

### ☐ **Mardi 18 juin**

Jardin public Mairie - 18h30  
**Commémoration de l'appel du 18 juin 1940**  
devant le Monument aux morts.

## Bilan de l'état-civil 2023

- ▶ 27 mariages ont été célébrés,
- ▶ 23 couples se sont pacésés,
- ▶ 70 bébés sont nés,
- ▶ 71 Villardaires nous ont quittés.

## Bois de la Sapinière



### Réunion publique mercredi 10 avril 2024 - 19h, salle de la Libération

Afin de comprendre pourquoi les arbres du Bois de la Sapinière se sont desséchés et résistent moins aux fortes chaleurs, la Municipalité a missionné un cabinet d'étude spécialisé. Lors de cette réunion publique, le diagnostic et la stratégie qui sera mise en place pour sauver le bois seront présentés.

## Élections européennes



### Les élections européennes auront lieu dimanche 9 juin 2024.

La **date limite d'inscription** sur les listes électorales pour pouvoir voter pour ces élections est le **vendredi 3 mai 2024 en Mairie** (mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 en cas d'inscription en ligne).

**Les demandes de procuration pourront être entièrement dématérialisées** (infos : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)).

# État civil

## de la commune\*

### Les PACS

**20/10/2023** - Morgane ROMEZ & Sylvain BOULON  
**30/10/2023** - Manon CHAUT & Pierre BUGLET  
**29/01/2024** - Audrey VIAL & Nicolas CANZEK

### Les naissances

**26/10/2023** - Marceau QUETEL DU-RAND  
**01/11/2023** - Ornella BERNARDINI  
**05/11/2023** - Alba PROVOOST DA SILVA  
**17/11/2023** - Louis LANGLOYS  
**27/11/2023** - Léonie BOULON  
**28/11/2023** - Hannah AGUERA  
**30/11/2023** - Elio DEBAUGE

**01/12/2023** - Adam SABOT  
**10/12/2023** - Jennah ZEBOUR  
**14/12/2023** - Eda-Lina FAKILI  
**29/12/2023** - Héloïse FOUCHER  
**30/12/2023** - Léonie FAURE DALLOIS  
**09/01/2024** - Iris COTTE  
**02/02/2024** - Kaylan CALMEL  
**22/02/2024** - Nabil ABJAOU

### Les décès

**10/10/2023** - Jocelyne PRADES  
épouse MOULARD  
**14/10/2023** - René LAURENT  
**18/10/2023** - David FOURNEL  
**24/10/2023** - Chloé GUENIN  
épouse BESSAA  
**28/10/2023** - Hervé PICHON  
**29/10/2023** - Marie-Thérèse BENIER  
veuve LAFFONT  
**01/11/2023** - Merzaka OUADAH  
**28/11/2023** - Sabine DUPIN  
épouse DURGET  
**06/12/2023** - Florianne DUTEY  
**08/12/2023** - Calogéro LA MARCA  
**15/12/2023** - Marie PITAVALE  
**01/01/2024** - Christiane CUSSET

**02/01/2024** - Maurice COTTIN  
**02/01/2024** - Thérèse BROUSSE  
veuve BLANC  
**05/01/2024** - Antoine PIRRERA  
**06/01/2024** - Henri BAGROWSKI  
**08/01/2024** - Etiennette RAVEYRE  
**16/01/2024** - Thanh Xuong NGUYEN  
**23/01/2024** - Colette VAYOLLE  
veuve RICHARD  
**23/01/2024** - Annunziata QUAGLIERI  
veuve ZIAINA  
**29/01/2024** - Jeannine OLIVIER  
veuve HOCH  
**01/02/2024** - Lucien THIZY  
**03/02/2024** - Shaynez MADJIDI

\*ne paraissent sur cette page que les mentions d'Etat civil dont les personnes ou familles concernées ont donné leur accord de publication.



## Conseils Municipaux

Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet [www.villars.fr](http://www.villars.fr) rubrique "Affichage légal" ou en Mairie. Internet est accessible gratuitement à la Médiathèque.



# Ça s'est passé cet hiver...

Plus de photos et vidéos  
sur le site Internet  
[www.villars.fr](http://www.villars.fr)  
et la page Facebook.

## > Vendredi 15 décembre : visite d'Alexandre Rochatte, Préfet de la Loire

Accompagné du Secrétaire général de la Préfecture de la Loire, Dominique Schuffenecker, le Préfet de la Loire s'est rendu dans notre commune pour une visite sur site des principaux projets financés par l'État ou en attente de subventions.



## > Du 15 au 17 décembre : Marché de Noël 2023

Une 2<sup>ème</sup> édition réussie pour le Marché de Noël organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes.



## > Dimanche 31 décembre : Réveillon du Nouvel an pour les seniors

180 seniors ont participé à la 2<sup>ème</sup> édition du Réveillon organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes. Bonne ambiance garantie !



## > Lundi 8 janvier : Vœux du Maire aux forces vives

Acteurs économiques et associatifs villardais, élus, partenaires de projets, CME, personnes impliquées dans la vie de la commune : plus de 360 personnes ont assisté aux vœux de Jordan Da Silva.



# Forum 16 - 30 ans En route pour demain



Tu recherches un emploi ou des informations pour ton avenir ?

**RDV samedi 30 mars - de 9h à 13h  
salle de la Libération à Villars**

**Cette année, la commune de Villars accueille le Forum Jeunesse 16-30 ans "En route pour demain" !**

Cet événement est organisé dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale) qui rassemble plusieurs communes autour de projets et d'événements pour la jeunesse : Roche-La-Molière, Saint-Genest-Lerpt, l'Etrat, la Tour-en-Jarez, Saint-Priest-en-Jarez et Villars.

Ce Forum est un espace dédié à l'emploi et l'orientation.

Des entreprises locales seront présentes pour proposer des offres d'emplois, en France et à l'étranger, des jobs d'été, des CDD, des CDI, des contrats de projets, d'alternance ou encore des missions de service civique.

Rendez-vous incontournable pour les jeunes de 16 à 30 ans, il sera aussi l'occasion pour eux de bénéficier de conseils et d'informations variées sur l'orientation, la formation, les projets professionnels, le bénévolat et la mobilité internationale.

Les jeunes participants auront la possibilité d'échanger avec des employeurs locaux lors d'entretiens en direct. Il est donc recommandé aux visiteurs d'apporter CV et lettres de motivation. *Pour perfectionner leurs documents, un atelier CV et lettre de motivation, ouvert à tous les jeunes, se tiendra pendant les vacances d'avril à Roche-La-Molière (inscription le jour du Forum).*

Avec le Forum Jeunesse 16-30 ans, Villars et les communes partenaires œuvrent ensemble pour offrir un événement riche et stimulant qui réponde aux besoins et attentes des jeunes.

*Pour consulter la liste des entreprises et des partenaires ayant confirmé leur présence : rendez-vous sur [www.villars.fr](http://www.villars.fr).*



# Festivités et longévité à la résidence "Les Marronniers"



**Vendredi 15 décembre, les résidents s'étaient mis sur leur 31 pour le Repas de Noël de la Résidence « Les Marronniers » !**

Les cuisiniers avaient préparé un repas de fête, tandis que l'équipe Animation avait prévu une décoration de table soignée. Les résidents ont partagé ce repas avec leurs proches ainsi que les membres



du CCAS et Monsieur le Maire, Jordan Da Silva. L'animation musicale, assurée par la chanteuse et musicienne Chantalle, a ravi le public qui a repris ses chansons en chœur.

Avec le repas de la Fête des pères et des mères, le repas de Noël est un rendez-vous que les résidents apprécient de partager avec leurs familles.



**Le 9 novembre 2023, Simone Le Bars a fêté ses 101 ans !**

Cette résidente des Marronniers est la 2<sup>ème</sup> doyenne de la commune, derrière Lydie Argot, née quelques mois plus tôt.

Pour cette journée anniversaire, Simone a reçu un bouquet de la part de l'équipe de la Résidence.

# Fête de la Nature Rendez-vous le 4 mai au Jardin public !

**La seconde édition de la Fête de la Nature aura lieu samedi 4 mai 2024, de 9h à 17h, dans le Jardin public de la Mairie (repli à la salle de la Libération, si besoin).**

La Commission extra-municipale "Fleurissement" et ses partenaires prévoient un programme attractif pour cette nouvelle édition : échange de plantes et de graines, jeux pour enfants (et adultes !), ateliers pédagogiques, pique-nique zéro-déchet, conseils de jardiniers et apiculteurs, vente de plantes et de miel, informations sur le compost et le tri des déchets,...

Le Conseil Municipal des Enfants, la résidence "Les Marronniers", le campus de Montravel et les Jardins Volpette ont déjà annoncé leur participation.

Restez à l'affût du programme complet qui sera diffusé en avril et participez à cette fête de la Nature conviviale, instructive et éco-responsable.





# Plantation d'arbres pour le Conseil Municipal des Enfants



**Lundi 29 janvier, un groupe de Conseillers Municipaux Enfants s'est rendu sur le chantier du Parc Urbain, désormais dénommé Parc de la Sapinière, pour participer à une séance de plantation d'arbres.**

Accompagnés du Maire, Jordan Da Silva, et d'élus, les enfants ont écouté attentivement les explications des paysagistes sur le choix des espèces et la bonne manière de planter un arbre.

Munis de pelles, les jeunes élus ont ensuite participé activement à la plantation d'un chêne vert, arbre qui a la particularité de conserver ses feuilles toute l'année.

Une belle expérience pour ces jeunes élus, fiers d'avoir laissé une trace pour la postérité et d'avoir participé à une action de développement durable.

En Commissions, les enfants travaillent actuellement sur plusieurs projets : l'installation de bancs de l'amitié dans les écoles, l'organisation de la fête de la Nature le 4 mai et la création d'affiches de sensibilisation sur les déjections canines et les déchets laissés sur la voie publique.



## Une première cérémonie de citoyenneté pour la commune



**Lundi 12 février, la Municipalité a invité chaque jeune Villardaie de 18 ans, nouvellement inscrit sur la liste électorale de la commune, à une cérémonie de citoyenneté.**

Après avoir rappelé l'importance du droit de vote dans notre pays, l'un des droits fondamentaux de la République démocratique, le Maire et les élus ont remis aux jeunes leur première carte d'électeur.

Un document important qui symbolise l'implication et le pouvoir d'action de chaque citoyen sur la vie locale, nationale et européenne.

Cette cérémonie citoyenne aura lieu désormais chaque année.



# Expérimentation de l'uniforme au sein des écoles : résultats de la consultation

**A la suite des annonces de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale ouvrant la porte à l'expérimentation de l'uniforme au sein des écoles, une consultation a été organisée, en décembre 2023, par la Municipalité auprès des directeurs d'école, de la commission extra-municipale Vie scolaire et des parents élus.**

**Les résultats de cette consultation ont été analysés, éclairant la Municipalité sur sa décision à prendre.**

Dans un premier temps, la Municipalité a mené un travail de concertation avec les directrices des écoles de Villars, puis la Commission extra-municipale et enfin les parents délégués élus. Au-delà de la lutte contre les discriminations et les différences sociales, c'est surtout le sentiment d'appartenance à l'école de la République et à la commune qui a séduit les personnes interrogées. Au cours des différents échanges, plutôt qu'un uniforme, c'est l'instauration d'une tenue uniformisée à l'échelle de la commune (polo par exemple, avec le logo de la ville) qui a été

privilegiée.

La Commission extra-municipale et les parents délégués ont toutefois estimé que l'ultime choix revenait à tous les parents des enfants scolarisés à Villars.

Un questionnaire a donc été envoyé à l'ensemble des parents d'élèves, avant les vacances de fin d'année, afin que chacun puisse donner son avis sur la mise en place de cette expérimentation, ainsi que sur le choix de la tenue, si l'expérimentation était validée.

Ce questionnaire a recueilli les réponses de 268 familles (soit près d'une famille sur deux). Cette forte participation donne une légitimité certaine à cette consultation.

Les résultats sont les suivants :

▶ 67,50 % des parents d'enfants scolarisés en élémentaires sont favorables à l'expérimentation de l'uniforme ou d'une tenue uniforme.

▶ 66,67 % des parents d'enfants scolarisés en maternelles sont favorables à l'expérimentation de la blouse uniforme.



Au regard de ces données, la commune a pris attache auprès du Directeur Départemental de l'Éducation Nationale afin d'être candidate à l'expérimentation.

Si Villars est retenue, **l'expérimentation devrait débuter à la rentrée de septembre 2024.**

**Les modalités, tant d'un point de vue pratique que réglementaire, ne seront définies qu'ultérieurement**, la Municipalité étant en attente de plus amples informations.

## Une boîte à idées prénommée Apiness !



**En novembre / décembre 2023, la société API Restauration, qui livre actuellement les repas dans les restaurants scolaires de la commune, a proposé un concours auprès de toutes les cantines qu'elle dessert.**

plat,... Une bonne idée pour mesurer la satisfaction des enfants en s'amusant !

A Villars, le personnel et les enfants de la cantine Jean Ravon ont tout de suite été volontaires pour relever ce défi ! Durant les temps périscolaires, les enfants ont réalisé une boîte à idées en forme de

Le principe : dans le cadre de la Semaine Européenne de réduction des déchets, les cantines étaient invitées à fabriquer une « boîte à idées » à l'aide de matériaux de récupération. Cette boîte permet aux enfants de donner leurs avis sur une recette, un

robot, avec du matériel de récupération (capsules de café, boîtes de fromage, rouleaux de papier essuie-tout, boîte à chaussures,...). Un sondage a été réalisé auprès des élèves pour trouver un nom au robot et c'est Apiness qui a été choisi.

Ce robot permet aux enfants de glisser des messages dans son « ventre » pour faire part de critiques, suggérer des améliorations ou donner des félicitations sur les repas proposés, mais aussi sur tout ce qui concerne les temps périscolaires.

Présentée à Api, cette réalisation a obtenu un vrai succès et les félicitations des organisateurs du concours ! Pour remercier tous les participants, un gâteau a été offert par les équipes d'Api à l'ensemble des élèves déjeunant à la cantine Jean Ravon le jeudi 11 janvier.



# Espace Beaunier

## Le point sur les différents projets

### Évolution du projet UTEI

**Afin de mieux correspondre aux attentes et au budget des futurs acheteurs, dans un contexte économique difficile, le promoteur UTEI a proposé une évolution architecturale de son projet, lui permettant de baisser les prix.**

Celui-ci respectant toujours les conditions fixées par le cahier des charges de la Mairie, à savoir la production de 64 logements dont 17 logements publics, avec une approche urbaine, architecturale et de développement durable compatible avec une démarche d'écoquartier, le Conseil municipal a approuvé ce nouveau projet pour un prix de vente du terrain équivalent.

Les modifications concernent essentiellement :

- ▶ une amélioration du Projet paysage avec une modification de l'implantation des boisements et la création de plantations.
- ▶ une suppression de l'habitat maisons individuelles avec, en lieu et place, de l'habitat intermédiaire.
- ▶ une modification des typologies d'appartements et de leur répartition sur les bâtiments aboutissant à une construction de 64 logements environ (33 logements collectifs, 14 logements intermédiaires et 17 logements publics), représentant une surface plancher moindre.

- ▶ une nouvelle répartition du stationnement sous les bâtiments.
- ▶ un déplacement des surfaces des locaux ordures ménagères et vélos.
- ▶ une adaptation du système de rétention des eaux.



### Construction de 45 logements publics et d'un habitat partagé

**Le Conseil Municipal a approuvé la cession d'une parcelle de 7 500 m<sup>2</sup>, au sein de l'Espace Beaunier, à 2 fleuves Loire Habitat. L'Office public du Département y construira 45 logements publics ainsi qu'une structure d'habitat partagé et inclusif pour les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs, en lien avec l'association Un autre chez soi.**

Évaluée par France Domaine, la parcelle, située entre l'ancien stade Paul Bert et l'avenue de l'Industrie, sera vendue 790 000 €.

Deux nouveaux projets seront réalisés avec la construction prévue, à ce jour, de deux bâtiments, après concours d'architectes.

Il s'agira de la construction de 45 logements publics, afin de mieux répondre à la demande, ainsi que d'un établissement d'accueil pour seniors atteints de troubles cognitifs.

Ce dernier projet est novateur et porté par l'association villardaie Un autre chez soi. Il prendra la forme d'un habitat partagé pouvant accueillir une dizaine de résidents. Cette structure, sécurisée et adaptée, leur permettra d'avoir leur propre domicile ainsi que des lieux de vie

communs, dans lesquels leurs proches, des aidants et des soignants se relaieront.

Dès l'origine du projet, la Municipalité a facilité son développement en mettant en relation tous les acteurs compétents et, ensuite, en trouvant un terrain.

Convaincu à son tour par le bien fondé du projet, 2 fleuves Loire Habitat s'est engagé à le concrétiser et une convention sera signée entre l'Office public et l'association qui deviendra locataire et gèrera la structure.

La livraison de la structure d'accueil est espérée pour septembre 2026, celle des logements publics suivra.

### Ex-tènement Renault : report du projet d'aménagement

**L'appel d'offre s'étant révélé infructueux, le Conseil Municipal a décidé de repousser ce projet à une date ultérieure.**

Trois promoteurs concepteurs ont répondu à la consultation de la commune pour le projet d'aménagement de ce tènement. L'objectif de réalisation de 46 logements collectifs en accession à la propriété, dans le cadre du projet d'écoquartier Espace Beaunier, en répondant à des enjeux environnementaux et paysagers, n'ayant pas été rempli de manière satisfaisante par les candidats, la Municipalité a décidé de ne pas donner suite et de repousser ce projet. En attendant, le terrain restera en l'état.

### Création d'un parking avec ombrières photovoltaïques

**Dans le cadre de la construction d'un parking communal, avec ombrières photovoltaïques, la commune a signé une convention avec le SIEL.**

Situé à l'angle des rues de l'Industrie et de l'Espoir, ce parking comportera une soixantaine de places. La commune sera maître d'ouvrage pour la réalisation du parking, des cheminements piétons et des aménagements paysagers pour un montant de 480 000 €. Le SIEL sera maître d'ouvrage pour l'installation des ombrières photovoltaïques qu'il financera, se remboursant par la suite grâce à la revente de l'électricité produite. Le projet détaillé devrait être validé fin avril pour un début de chantier fin 2024.

### Aménagement d'un parc public et d'un bassin de rétention

**Afin d'aménager un parc urbain végétalisé incluant un bassin de rétention des eaux pluviales, la commune a signé une convention avec Saint-Étienne Métropole pour ne former qu'une seule maîtrise d'ouvrage et proposer un projet commun esthétiquement cohérent.**

Situé rue Paul Bert, en face du projet UTEI, ce parc paysager comprendra la plantation d'une micro-forêt d'environ 1 000 arbres, des cheminements pour les piétons et les vélos, des massifs arbustifs favorisant la biodiversité, des bancs pour la détente, des aires de jeux pour les enfants et un bassin de rétention des eaux pluviales intégré dans le paysage. L'objectif est de commencer les travaux fin 2024 / début 2025.



# Aménagements extérieurs

## Le Conseil municipal valide l'avant-projet

**Dans le cadre du projet d'aménagements extérieurs du groupe scolaire Jean Ravon, le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet proposé par le maître d'œuvre AXE SAÔNE, en séance du 18 décembre 2023.**

**Un programmiste a d'abord établi les grandes lignes du projet, après avoir consulté tous les utilisateurs.**

Pour ce projet, la commune avait confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la société NOVIM, afin de déterminer le programme de l'opération.

Le projet consiste à réaménager les extérieurs du groupe scolaire Jean Ravon, avec pour objectifs principaux la désimperméabilisation des sols et la végétalisation des cours d'école, la reprise de la voirie et des réseaux divers et la gestion des eaux pluviales.

Il est également prévu de créer une traversée piétonne sécurisée entre la route de la Taillée et la rue des Cimes.

Afin de permettre une bonne adéquation du programme avec les besoins et les usages, une concertation complète a été organisée avec les utilisateurs du groupe scolaire Jean Ravon (enfants, enseignants, parents d'élèves délégués, personnel) ainsi qu'avec le personnel des services communaux en charge de l'entretien de cet équipement.

La mission de programmation, avec l'appui de NOVIM, a nécessité différentes phases d'études préalables.

**Le bureau d'architectes paysagistes AXE SAÔNE a été sélectionné, et son avant-projet a été approuvé par le Conseil Municipal le 18 décembre 2023.**

Une fois le programme validé, la commune a confié la mission de maîtrise d'œuvre au bureau AXE SAÔNE, architecte paysagiste mandataire et à une équipe complète d'ingénierie.

L'étude a permis d'identifier des surfaces à reprendre en fonction des usages actuels et futurs dans le cadre d'une renaturation globale du site.

L'analyse technique des constats effectués sur site et de l'ensemble des études et diagnostics disponibles a permis de sélectionner un bouquet de travaux optimal techniquement et financièrement.

Ainsi, les travaux de réaménagement des espaces extérieurs porteront sur les principaux postes suivants :

- ▶ Reprise des réseaux humides.
- ▶ Aménagements et reprise des revêtements de sols.
- ▶ Traitements paysagers y compris plantations.
- ▶ Fourniture et mise en place de mobiliers et équipements ludiques et pédagogiques.
- ▶ Marquage et signalétique.

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux est estimé à 587 797 € (valeur novembre 2023).

Des demandes de subventions sont en cours auprès de Saint-Étienne Métropole (dans le cadre du plan de relance), du Fonds vert (au titre de la renaturation des

sols), de l'Agence de l'eau (pour la désimperméabilisation) et de l'État (dotation de soutien à l'investissement local).

**Les travaux devraient débuter cet été pour une durée prévisionnelle d'un an et demi.**

**Concrètement : des cours désirées et désirables !**

L'avant-projet proposé par AXE SAÔNE répond aux objectifs suivants :

- ▶ des sols perméables,
- ▶ des cours végétalisées,
- ▶ des espaces invitant à la mixité, à la diversité : un socle « facilitant » !
- ▶ des cours rafraîchies et « rafraîchissantes »,
- ▶ une mise en scène de la collecte des eaux pluviales,
- ▶ des ensembles ludico-pédagogiques qui stimulent tous les sens.

Que ce soit dans la cour de l'école maternelle ou dans la cour de l'école élémentaire, **plusieurs espaces seront définis, selon les usages** (voir plan masse ci-contre) :

- ▶ espace de jeux, espace vélo et activités libres, espace vert pour la maternelle,
- ▶ espace de sports, espace boisé avec mobilier, espace jeux et détente, espace potager et espace vert pour l'élémentaire.

L'espace cantine sera retravaillé pour accueillir un **terrain de sport et un parking** pour le personnel et les enseignants.

La **végétalisation du site sera importante** : environ 45 nouveaux arbres seront plantés et 11 seront conservés, initiant



# du groupe scolaire Jean Ravyon du bureau d'architectes paysagistes

Groupe scolaire Jean Ravyon... Des cours à l'heure de la Ré-Création!

PLAN MASSE: UNE PART/T/ON D'USAGES VARIÉS...



le développement d'une forme de biodiversité.

Les équipements et le mobilier privilégieront les structures « hybrides » : un jeu pourra servir d'espace ombragé, un escalier de parcours ludique, un banc ou une table d'accessoires de psychomotricité, des clô-

tures d'espaces créatifs artistiques,...

Les eaux pluviales seront mises en scène pour amener un côté ludique et pédagogique, tout en réhydratant les sols et en apportant de la fraîcheur.



# Bâtiments et voiries :

## Rue de Bourgeat

Le remplacement des canalisations et des branchements d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale, avait pris du retard à cause de problèmes techniques rencontrés dans le sous-sol. Cette phase est désormais terminée depuis mars.

L'enfouissement de tous les réseaux secs (électricité, télécommunication, éclairage public) a commencé en février et se poursuit.

Le réaménagement du carrefour Bourgeat / Merley, aura lieu d'avril à mai 2024. Ce nouvel aménagement, établi en concertation avec les riverains de la rue des Orchidées, consistera à réaxer le carrefour en recalibrant les voies et en élargissant les trottoirs. Les deux "STOP" de la rue de Bourgeat seront ainsi mieux positionnés. Un plateau surélevé, en résine colorée, complètera ce dispositif dont l'objectif est de réduire fortement la vitesse rue de Bourgeat.



## Parking public, rue du Breuil :

Début 2023, deux maisons avaient été achetées et démolies par la commune, à l'intersection de la rue du Breuil et de la montée Gabion, pour résoudre les problèmes de stationnement de la rue du Breuil en construisant un parking public. Celui-ci sera réalisé en mars / avril 2024. Il comportera une entrée et une sortie distinctes pour une vingtaine de stationnements. Un aménagement paysager est égale-

ment prévu avec la plantation de plusieurs arbres.

Les travaux de voirie de la dernière partie rue du Breuil (tronçon Industrie / République) auront lieu cet été. La rue restera à double sens, ainsi que l'a préconisé l'étude de circulation commandée par la Municipalité, mais sera réaménagée. Le stationnement étant délocalisé sur le nouveau parking, des trottoirs aux normes d'accessibilité pourront être créés de chaque côté et un plateau surélevé réduira la vitesse des véhicules.



## Parking public du Centre Social, rue du Marthourey :

Le Centre social et ses abords font partie intégrante du périmètre du futur Parc urbain.

Un accès secondaire au Parc de la Sapinière sera matérialisé à l'entrée du cheminement piéton, devant l'entrée du Centre Social.

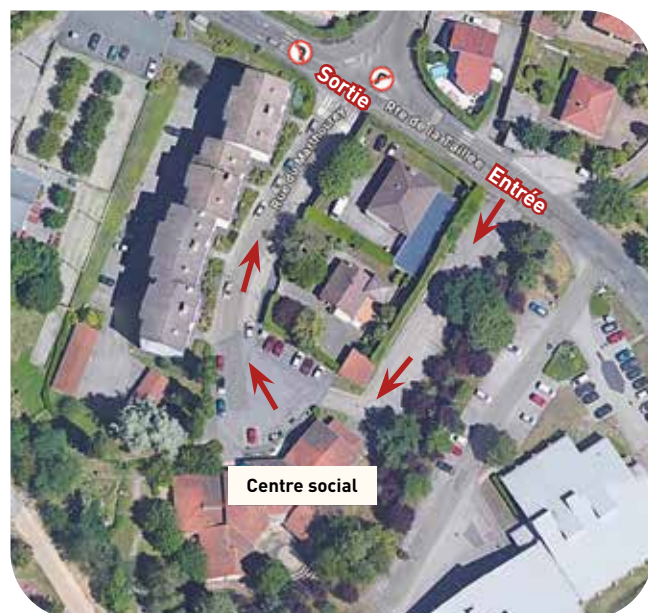
Actuellement, le parking situé au-dessus du Centre Social est peu utilisé. Afin de compenser la suppression du parking Bernichon et inciter les usagers à changer leurs habitudes de stationnement, des aména-

gements vont être réalisés de mars à mai 2024 pour faire connaître ce parking et en faciliter l'accès.

Il a été décidé d'ouvrir ce parking sur la route de la Taillée, en enlevant les barrières.

La rue du Marthourey ne sera ainsi plus une impasse mais une rue à sens unique, l'entrée se faisant par le haut, côté parking, et la sortie par le bas. Des trottoirs conformes aux normes d'accessibilité pourront ainsi être aménagés.

Cette mise en sens unique permettra aussi de simplifier le carrefour Taillée / Hoche / Marronniers.



# le point sur les chantiers



## École Jean Guitton

Depuis septembre 2023, les écoles du Bois Monzil et de Jean Guitton ont été primarisées pour s'adapter à la fluctuation des effectifs. Concrètement, cela signifie qu'elles ne forment plus qu'une seule structure, permettant une continuité entre la maternelle et l'élémentaire, avec un projet commun, une plus large souplesse dans la répartition des effectifs et une seule direction.

**A la rentrée prochaine, cette fusion va être encore plus visible puisque les élèves de maternelle et d'élémentaire vont être regroupés sur un seul site, à savoir l'école Jean Guitton.**

**Afin d'anticiper ce regroupement, la Municipalité a lancé des travaux d'aménagement pour adapter la structure à l'accueil d'un public de maternelle.**

Ces aménagements ont été définis en concertation avec l'équipe enseignante, puis présentés aux parents d'élèves délégués.

Cette école a la particularité d'avoir été construite à l'origine pour accueillir des élèves de maternelle et d'élémentaire, il convient donc aujourd'hui de recréer 2 espaces bien distincts.

A l'extérieur, il s'agit de sécuriser le site avec la pose d'une clôture. Côté cours de récréation, l'établissement dispose déjà de 2 espaces, il faut simplement les réattribuer : l'un pour les élèves du CP au CM2, l'autre pour les élèves de la Petite à la Grande section. Une aire de jeux et une pergola seront installées côté maternelle.

A l'intérieur, l'espace de restauration sera clairement identifié au centre de l'école, les classes côté Est seront dédiées aux plus petits et côté Ouest aux plus grands. Des cloisons pleines ou semi-vitrées seront posées pour créer une nouvelle salle des maîtres (l'ancienne accueillera la bibliothèque) et un dortoir.



Des placards seront créés, des prises et des points d'eau ajoutés, et les peintures et faux plafonds avec intégration de dalles Led repris si nécessaire.

L'école disposant de 2 lieux équipés de sanitaires, l'un d'entre eux sera transformé pour s'adapter aux plus petits (création d'urinoirs, abaissement des éviers et des cuvettes,...). Les portes seront également équipées d'anti pince-doigts.

Estimés à 200 000 €, **les travaux ont débuté pendant les vacances de février et se poursuivront jusqu'à fin août**, essentiellement pendant les vacances scolaires, pour une rentrée optimale en septembre.

## Parc de la Sapinière

**Après 8 mois et demi de travaux, 65 % du chantier du parc urbain est réalisé, permettant à ce jour de tenir l'objectif d'une inauguration en juin 2024.**

Côté équipements sportifs et de loisirs, le **terrain de football synthétique Pierrot Gil** a été réceptionné fin octobre et ouvert aux associations le 3 novembre. Pour des raisons de sécurité, l'utilisation par le public de ce terrain ne sera possible qu'à la fin de l'ensemble des travaux, en juin. Le **court de tennis n°3** a été réceptionné en mars, après le passage d'une Commission de sécurité et du Comité de tennis, juste à temps pour le Tournoi de tennis Open organisé par le Tennis Club. Les **deux terrains de padel** seront également bientôt terminés, par contre ils ne seront pas réceptionnés avant la fin complète du chantier. Les plateformes du **terrain de basket 3 x 3** et de **l'espace fitness** sont réalisées, il ne reste plus que la pose de la peinture/résine et du mobilier. Concernant le **citystade**, la dalle est

sur le point d'être coulée. L'ancienne aire de jeux pour enfants a été démontée, elle sera réinstallée dans un autre lieu de la commune ultérieurement. Les **nouveaux jeux pour enfants** ont été choisis et seront positionnés dans les clairières entre le terrain de football Roger Villeneuve et les courts de tennis. Il s'agit d'une aire de jeux pour les petits et d'une aire de jeux pour les plus grands (voir photos en couverture du magazine).



Côté plantations, **70 % des arbres choisis ont déjà été plantés**. A terme, le parc accueillera 360 arbres supplémentaires dont 90 arbres remarquables. Les **aménagements paysagers autour du bassin**

**de rétention** sont en cours de réalisation. Les **cheminements piétons et modes doux** sont créés au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Pour cela, l'enrobé a été complètement retiré et les nouveaux cheminements, en stabilisé perméable ou béton balayé, couvriront des surfaces beaucoup plus petites. Les **nouvelles liaisons** avec la Maison de l'Enfance (chemin et escalier) sont presque terminées.



Concernant **l'éclairage et la vidéo-protection**, les travaux s'effectuent en parallèle du chantier pour une bonne intégration de chaque élément.

La commune de Villars remercie ses partenaires financiers :



# Donnez votre avis sur les horaires d'ouverture de la Mairie de Villars

Dans son Plan de mandat 2020-2026, la Municipalité s'est engagée à faciliter les démarches administratives des usagers en envisageant éventuellement une modification des horaires d'ouverture des services municipaux de l'hôtel de ville.

Afin d'identifier précisément les besoins et les souhaits des Villardaires, les élus organisent une consultation au sujet des horaires d'ouverture de la Mairie.

Cette consultation aura lieu **du 25 mars au 30 avril 2024**.

Pour participer, il suffit de remplir le questionnaire proposé :

- **soit en ligne sur le site Internet :** [www.villars.fr](http://www.villars.fr)
- **soit en format papier**, disponible à l'accueil de la Mairie ou à découper ci-dessous, et à **déposer dans l'urne située à l'accueil de la Mairie**.

Les Villardaires pourront ainsi préciser si les horaires actuels leur conviennent, ou s'ils souhaitent des plages d'ouverture différentes.

L'analyse des réponses à cette consultation permettra aux élus de prendre une décision éclairée.



## Votre avis sur les horaires d'ouverture de la Mairie

(formulaire à déposer en Mairie **avant le 30 avril 2024**)

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Année de naissance :** ..... **Commune de résidence :** .....

### Aujourd'hui, la Mairie de Villars est ouverte :

- **horaires normaux** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
- **horaires d'été (pendant les vacances scolaires d'été)** : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

### Merci de cocher votre / vos réponses :

1/  Je suis satisfait(e) de ces horaires.

2/  Pour faciliter mes démarches, les jours qui me conviennent sont :

- lundi    mardi    mercredi    jeudi    vendredi    samedi

Une ouverture en continu du temps de midi faciliterait mes démarches.

Si ce choix est coché, merci de préciser le ou les jours souhaités :

- lundi    mardi    mercredi    jeudi    vendredi

Une ouverture en soirée, jusqu'à 18h30, faciliterait mes démarches.

Si ce choix est coché, merci de préciser le ou les jours souhaités :

- lundi    mardi    mercredi    jeudi    vendredi

3/ Autre suggestion : .....





## Appel à projet pour l'installation d'un commerce d'alimentation à la Feuilletière

Depuis la cessation d'activité du magasin « Pré de chez vous », la commune de Villars, propriétaire du local, a lancé un appel à projet en vue de l'implantation d'un nouveau commerce d'alimentation générale, type épicerie, dans le Centre commercial de la Feuilletière.

La Municipalité de Villars attache une

grande importance au maintien du commerce de proximité.

En proposant un bail commercial, d'une durée d'un an renouvelable 2 fois et un loyer attractif de 350 € HT mensuel, elle espère trouver rapidement un porteur de projet sérieux et motivé pour l'implantation d'un commerce d'alimentation.

Ce choix d'activité résulte d'une réelle attente des habitants du quartier et des Villardaires.

Ce nouveau commerce pourra être un moteur dans un centre commercial qui compte déjà une pharmacie, une boulangerie, un coiffeur-barbier, un restaurant de vente à emporter et des cabinets de kinésithérapeutes et d'infirmières. Situé au pied d'un grand ensemble d'immeubles collectifs, il possède également un parking gratuit.

Les porteurs de projet avaient jusqu'au 28 février pour présenter leurs offres.

Celles-ci sont actuellement en cours d'étude.

## Association des Entrepreneurs de Villars



Depuis janvier 2024, Villars accueille une nouvelle association : l'Association des Entrepreneurs de Villars (AEV).

Ouverte à tous les commerçants, entreprises, artisans et professionnels de Villars, elle compte aujourd'hui 8 membres et entend bien se développer et faire parler d'elle.

À leur arrivée à Villars, Maya Gourounas, prothésiste ongulaire, et Pauline Sabot, courtière en protection sociale, se sont toutes les deux demandées si une association de professionnels existait. Si Villars a bien eu des associations de commerçants par le passé, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans sa volonté de soutenir le commerce de proximité, la Municipalité a encouragé les deux jeunes femmes

à créer une nouvelle association et les a aidées à contacter les professionnels en envoyant un courrier et en organisant une réunion d'information en mars 2023. L'objectif était de recenser les personnes intéressées par ce projet, les besoins de chacun et l'organisation à mettre en place. Une seconde réunion a été organisée en mai pour affiner le projet et définir un groupe pilote prêt à s'investir. Sous l'impulsion de 4 jeunes femmes, l'association AEV a été créée en début d'année. Ses objectifs sont de promouvoir les entreprises et le savoir-faire villardaise, de développer le commerce de proximité et de créer de la solidarité entre professionnels et avec les habitants. Des premières actions ont



déjà vu le jour comme la réalisation de vidéos, visibles sur la page Facebook de l'association, pour présenter les activités des adhérents. D'autres actions sont en cours de réflexion comme l'organisation d'un vide-dressing le 22 juin, ou une participation à l'événement Villars en Fête et au Forum des Associations.

"La cotisation est seulement de 50€. Nous espérons que les professionnels villardaises seront nombreux à nous rejoindre et à adhérer à nos objectifs. Nous sommes également ouverts à toutes les bonnes idées" précisent les membres du bureau.

**Coordonnées :** mail : [aevillars42@gmail.com](mailto:aevillars42@gmail.com) - Facebook et Instagram.

**Membres actuels :** Mayas Gourounas, présidente, Pauline Sabot, vice-présidente, Morgane Revelli (Être bien Être), secrétaire-trésorière, Catherine Sorgi (Anaïs Pâtisserie Fine) pour la communication, le salon de coiffure Pascal R', l'opticien Du jamais Vu, l'ostéopathe Bastien Ruem, l'agent immobilier IAD Sonia Durand, l'agence immobilière Projed'Immo, le salon Sublim'ez vous et le parc de loisirs Inside Park.



# Nathalie Rebaud

Assistante Administrative Indépendante

**Villardaire et fille de M. et Mme Varennes, anciens bouchers à Villars, Nathalie Rebaud propose ses services d'Assistante Administrative Indépendante depuis juillet 2023 aux Petites et Moyennes Entreprises (TPE et PME) locales.**

Nathalie possède déjà une bonne expérience professionnelle puisqu'elle a travaillé comme assistante de direction, événementiel, administrative et commerciale pendant plus de 20 ans chez Domino Habitat, au Casino de Montrond-les-Bains et à la CPME de la Loire. Depuis 8 mois, elle est fière d'avoir franchi le pas et de s'être mise à son compte. "J'avais ce projet en tête depuis

longtemps : mettre mes compétences au service de différents employeurs, les accompagner tout en gérant mon planning et en apportant ma touche personnelle."

Dynamique, polyvalente et professionnelle, Nathalie permet aux dirigeants de PME de se concentrer sur le cœur de leur activité en s'occupant des tâches administratives, comptables et de secrétariat. Saisie de données, de devis, de factures, relance des impayés, préparation des éléments pour l'expert-comptable, rapprochements bancaires, gestion des appels, prise de rendez-vous, organisation d'événements, communication,...



Sa prestation est définie sur mesure avec le client de même que sa durée d'intervention (petit mi-temps, surplus d'activité, temps partiel, remplacement d'arrêt de travail,...). "J'apporte une prestation de service facturée à l'heure qui ne nécessite ni déclaration à l'Urssaf ni paiement de charges."

Besoin d'un coup de main ponctuel ou régulier pour votre gestion administrative ? N'hésitez pas, contactez-là !



**Coordonnées :** téléphone : 07 67 81 66 42 - mail : nath.rebaud@gmail.com - Facebook et LinkedIn

# Loire Confection Literie

Une entreprise familiale qui défie le temps !



**Envie de dormir comme un loir ? Loire Confection Literie est une PME spécialisée dans la confection d'oreillers et de couettes haut de gamme pour les professionnels.**

**Présente à Villars depuis 28 ans mais créée en 1990 à Roche-La-Moilière, son savoir-faire est issu d'une longue tradition familiale puisque l'arrière grand-père fabriquait déjà des produits similaires en 1932 à Saint-Étienne !**

Dans la famille Carrez, je demande Louis, puis Henri, ou encore François et sa fille Natacha... Dans la famille Carrez, on peut dire que les couettes, oreillers, traversins, édredons ou protège-sommiers, on connaît et ce depuis 1932. Plus récemment, la PME Loire Confection Literie, créée par François Carrez, s'est



installée à Villars, en 1996, dans un local de 1500 m<sup>2</sup>. Elle emploie 13 salariés et propose ses services à des magasins spécialisés ou des hôtels, en France et en Belgique. "Nos matières premières sont achetées à 80 % en France et le reste en Italie. Nous proposons un garnissage naturel (duvet, bambou, coton, soja,...) ou synthétique (polyester)" précise Natacha, la fille de François qui s'occupe du secrétariat et de la comptabilité. Une histoire de famille, on vous dit. "et même les gammes de produits portent parfois les noms des membres de la famille" précisent les employés qui eux-mêmes ont parfois l'impression d'en faire partie... de cette famille !

**Coordonnées :** 4 bis rue Louis Soulier 42390 VILLARS - téléphone : 04 77 74 81 44 - mail : lcl@lclloire.com - www.lclloire.com

## Groupe de la majorité : « Unis pour VILLARS »

**L'eau c'est la vie ! C'est une ressource essentielle à préserver** et pour laquelle les collectivités ont un grand rôle à jouer.

Avant d'arriver au robinet des habitants, le parcours de l'eau est multiple. A l'échelle de Saint-Étienne Métropole (SÉM), ce sont 9 usines de production, 135 réservoirs et 2 538 km de réseaux qui permettent son acheminement.

L'enjeu essentiel est de ne pas perdre d'eau en chemin comme le mesure l'indicateur qui correspond au rendement de distribution. Pour l'année 2022 (dernier rapport), **le rendement pour les réseaux d'eau de Villars était de 91.93% contre un rendement moyen de la métropole de 81,76%.**

Pourquoi Villars est si vertueuse concernant la gestion de l'eau potable ?

Ceci est le fruit de **politiques publiques communales efficaces menées depuis plusieurs années et qui ont permis d'entretenir, de réparer, de moderniser les 46 km de réseau d'eau potable de la commune.**

Nous avons l'habitude dire qu'à chaque fois que **nous rénovons une voirie, nous le faisons « du sol au plafond ».** L'objectif est d'intervenir sur le tapis mais également sur ce qui se trouve sous la route comme les réseaux d'eau potable et/ou

d'assainissement. **Ces travaux nécessitent des études, du temps, de l'argent public et impactent le quotidien des riverains mais sont essentiels pour notre avenir.**

La gestion de l'eau réside également dans la gestion de l'assainissement. A l'échelle de SÉM, ce sont 49 stations d'épuration qui permettent le traitement des eaux usées.

L'enjeu est double, d'abord le traitement des eaux usées mais également la récupération des eaux pluviales. Pour cela, la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales est une action importante. A Villars, la démarche est bien enclenchée puisque **80% des eaux récupérées sont issues des réseaux séparatifs.** Il convient d'aller encore plus loin. C'est pour cela que nous consacrons, avec SÉM, d'importants investissements notamment sur la rue Louis Soulier pour laquelle 7.2 M€ seront consacrés.

La gestion de l'eau passe également par son écoulement. En effet, **la renaturation et la désimperméabilisation des sols** ont de nombreux bienfaits. Outre l'amélioration du cadre de vie par le retour de la nature dans la ville, elles permettent de **favoriser le cycle de l'eau** en réduisant le ruissellement et en facilitant l'infiltration des eaux pluviales dans les noues, ce qui

permet de recharger les nappes phréatiques. La renaturation renforce également la biodiversité et contribue à réduire le phénomène d'îlots de chaleur.

Depuis 2020, **nous sommes engagés dans cette démarche en désimperméabilisant et en végétalisant** plusieurs espaces : les **cours des écoles et des structures Petite enfance** (et encore plus pour le groupe scolaire Jean Rapon qui fera figure d'exemple), le **Complexe sportif qui devient un parc verdoyant** et multi-usages, le **parking du gymnase Bernichon qui deviendra une place végétalisée** ainsi qu'un **parc et un parking végétalisés** au sein de l'**Espace Beaunier**.

Enfin, nous développons les **cuves de récupération d'eau de pluie notamment au parking Beaunier et au gymnase Bernichon.** Elles viendront s'ajouter à celles du Centre Technique Municipal et de la Maison de l'enfance.

**La gestion de l'eau est un défi d'avenir et, sous l'impulsion de notre équipe, la commune de Villars est pleinement engagée pour le relever à son niveau.**

L'équipe UNIS POUR VILLARS



www.unispourvillars.fr  
contact@unispourvillars.fr  
Facebook : @UnispourVillars  
Instagram : @jndasilva

## Groupe d'opposition : "Villars c'est VOUS"

### **Autoritarisme n'est pas signe d'autorité !**

Lors de la cérémonie des prix récompensant les vainqueurs d'une course "La Villardaïre", les organisateurs ont convié les élus présents à cette manifestation, à prendre la parole. Parmi eux un élu de notre groupe, siégeant à la commission sport, a suscité l'indignation de Jordan Da Silva, Maire de notre commune. Pourtant, notre élu a seulement félicité les organisateurs bénévoles ainsi que les participants à cette épreuve, sans aucune volonté de politiser ce moment convivial.

Suite à cet événement, Jordan Da Silva a convoqué les dirigeants de l'association responsable de cette manifestation pour leur rappeler que ça constituait un crime de lèse-majesté que de donner la parole à un élu de l'opposition. Afin de justifier son attitude royale, il a tenté la référence

à un décret stipulant que selon l'usage seul le Maire (ou son représentant) serait habilité à prendre la parole lors des cérémonies officielles. Excuse hasardeuse et volontairement déformée car ledit décret ne fait pas référence aux événements associatifs.

Nous tenons à rappeler que les associations sont gérées par des bénévoles qui donnent de leurs temps, au détriment de leurs vies privées, pour animer la commune et, à ce titre, nous devons les laisser travailler en toute sérénité et sans aucune pression.

Nous demandons de façon très claire à Jordan Da Silva de cesser cette ingérence à destination des associations de notre commune.

Enfin, cette volonté de politiser systématiquement chacune de nos actions ne fera pas taire les élus de notre groupe : ils continueront de représenter les Villardais en portant les valeurs de fraternité, de solidarité et de justice sociale."



# Bourses aux vêtements et jouets du Centre Social un concept à renouveler



**Le Centre Social de Villars propose depuis longtemps des bourses aux vêtements, jouets ou matériel de puériculture, permettant la vente d'objets de seconde main et leur ré-utilisation.**

Le Centre Social a organisé jusqu'à 2 bourses aux vêtements et 1 bourse aux jouets et matériel de puériculture par an. Aujourd'hui, seule cette dernière a été maintenue en novembre, par manque de bénévoles et suite au développement de plateformes en ligne de type Vinted. "Ces bourses ont toujours eu du succès, car nous garantissons une bonne qualité dans les articles proposés et un juste prix", explique Emilie Rochette, la directrice du Centre Social. "Aujourd'hui, face à l'inflation et grâce à une certaine prise de conscience, de nombreuses personnes se tournent vers le marché de l'occasion et nous souhaiterions relancer les

bourses aux vêtements, sous cette forme ou une autre, afin de rendre service aussi bien aux vendeurs qu'aux acheteurs." Le principe : les vendeurs déposent leurs articles le vendredi, en respectant des consignes précises (nombre de pièces, état, type, jeux complets,...). Des bénévoles en vérifient la propreté, le fonctionnement, la qualité,... et un prix est défini. Le samedi, ce sont des bénévoles qui installent, vendent et rangent les objets. Le mardi, les déposants viennent récupérer leur recette et leurs invendus, qu'ils reprennent ou donnent au Secours Populaire. Cette formule nécessite un certain nombre de bénévoles, mais garantit une ambiance conviviale et l'opportunité de proposer des bons plans. Si vous souhaitez apporter votre

aide ou donner des idées, une réunion est organisée **mardi 9 avril à 19h au Centre Social** afin de relancer un événement autour des vêtements.



## 40<sup>ème</sup> cross du Sou des écoles ! RDV le 3 mai - à la Plateforme de Bourgeat



**La 40<sup>ème</sup> édition du cross du Sou des écoles de Villars aura lieu vendredi 3 mai 2024 à partir de 14h30. En raison du chantier du futur Parc Urbain, cette édition sera exceptionnellement délocalisée sur la Plateforme de Bourgeat, tout juste inaugurée.**

Depuis plus de 40 ans, les bénévoles du Sou des écoles organisent un cross regroupant les élèves des 7 écoles de Villars, de la Petite Section au CM2. "Seules les éditions de 2020 et 2021 n'ont pu avoir lieu en raison de la pandémie de Covid-19" précise Angélique Maillet qui pilote aujourd'hui la Commission chargée de cet événement sportif. Cette année,

les bénévoles ont dû adapter l'épreuve à un nouveau site. "Nous avons imaginé de nouveaux parcours avec des distances légèrement différentes selon les niveaux. L'intérêt de ce site, proposé par la Mairie, est d'être clos et sécurisé. Les enfants courent sur différentes surfaces (terre, herbe, gravier), il y aura même un peu de dénivelé." Les parents seront invités à se garer sur le parking de l'Arsenal et

à rejoindre à pied le site des courses. Le cross sera suivi d'un défi-pétanque pour parents et enfants. Le défi-foot est suspendu pour cette année. Le goûter sera toujours offert par le Sou et, pour la 40<sup>ème</sup> édition, chaque enfant recevra un cadeau en plus de la médaille.

Depuis sa création, le cross du Sou a évolué : à l'origine, les enfants couraient dans les rues du Centre Bourg et seule l'arrivée se faisait au Complexe sportif. En 2001, le cross dans les rues a été annulé à cause de la météo et reporté le vendredi suivant au Complexe sportif, les autorisations préfectorales n'ayant pu être obtenues à temps. Depuis, pour des raisons de sécurité essentiellement, le cross se déroule au Complexe sportif.

Le jour J, de nombreux bénévoles du Sou, parents et membres de Villars Running sont mobilisés pour cet événement où 745 élèves sont attendus ! Un défi relevé chaque année haut la main et toujours dans l'intérêt des élèves.



# Tennis Club de Villars

## Balle neuve pour ce club convivial

**Le Tennis Club de Villars a bien rebondi puisqu'il compte aujourd'hui 240 adhérents contre 219 en 2020. Cette année s'annonce pleine de projets avec la réfection du court de tennis n°3 et l'ouverture de 2 terrains de padel, dont le club va avoir la gestion. Rencontre avec Jean-François Curto, le nouveau président du TC Villars.**

"Cette saison, le nombre de nos adhérents a augmenté d'environ 10%, nous accueillons plus de féminines et les jeunes de l'école de tennis représentent la moitié de nos effectifs" s'enthousiasme Jean-François. Deux moniteurs titulaires d'un brevet d'état, Benjamin et Antoine, sont salariés du club et gèrent l'école de tennis et les tournois. "Ils proposent des cours pour les adultes et les enfants et ont également fait une formation padel en prévision du

développement de cette nouvelle activité". Cette année, dans le cadre des travaux du Parc urbain, le court de tennis n°3 a été entièrement refait, "il devrait être réceptionné en mars, juste à temps pour le début de notre tournoi Open".

Car le TC Villars organise de nombreuses manifestations sportives où convivialité et esprit d'équipe sont les maîtres mots: entre novembre et février, 3 tournois internes permettent aux adhérents de se connaître et de trouver des partenaires de jeu ; en février/mars, les jeunes effectuent des plateaux et du 22 mars au 21 avril, tous les licenciés des alentours sont invités à un tournoi Open. "Ces événements se jouent principalement en extérieur sur les 3 terrains, et nous avons la chance d'avoir aussi 2 courts en intérieur." Tous possèdent un éclairage Led et sont entretenus par la commune.



**10h de réservation de terrains /an GRATUITES pour les Villardaires\* !**



## Une nouvelle activité : le padel

**Dans le cadre du Parc de la Sapière, deux terrains de padel sont en cours d'aménagement. La commune a décidé d'en confier la gestion au Tennis Club de Villars, par l'intermédiaire d'une convention qui garantira un accès gratuit de 10h/an à tous les Villardaires, que ce soit pour les terrains de padel ou les terrains de tennis\*.**

"Au début des études du Parc urbain, nous avons proposé de développer cette activité par la construction de structures dédiées. La Municipalité a accepté ce projet et nous a associés à sa réalisation" explique Jean-François. Mais qu'est-ce que le padel ? Il s'agit d'un sport de raquette qui se joue sur un court encadré de vitres et grillages et divisé par un filet. Le padel est une adaptation du tennis et partage avec lui plusieurs similarités : le comptage des points y est le même et les balles utilisées sont identiques, avec

une pression légèrement inférieure. Il est joué uniquement en double, avec des raquettes spécifiques, et le service doit s'effectuer à la cuillère. Sa plus grande différence avec le tennis est que les balles peuvent être jouées après rebonds sur les parois, d'une manière similaire au squash.

Les deux terrains villardaires seront homologués par le Comité de Tennis de la Loire. Ils devraient être mis en service en juin. "Nous travaillons actuellement sur la gestion des réservations de ces terrains, leur ouverture à nos adhérents mais aussi aux Villardaires et aux personnes extérieures. Celle-ci se fera via un portail accessible depuis notre site Internet." Définition des tarifs, de l'amplitude horaire, délivrance de codes éphémères, prêt de matériel,... il reste encore de nombreux détails à mettre au point et une période de test sera probablement nécessaire, l'objectif étant de trouver un fonctionnement optimal, tant pour les organisateurs que les utilisateurs et les riverains.



**Contact Tennis Club :**  
Site Internet : <https://tcvillars.com/>  
Mail : [tcvillars42@gmail.com](mailto:tcvillars42@gmail.com)

\*dès que le système de réservation sera en place, sur présentation d'un justificatif de domicile pendant les horaires de permanence du club.



## A l'affiche... d'avril à juin



Expo peinture - Léonie Laffitte  
Du 9 au 27 avril 2024  
Salle d'expositions - Médiathèque



Jeune public - Cie La Fée Mandoline  
"Mots pour Mômes"  
Mercredi 17 avril 2024 - 15h  
Salle de spectacles - Médiathèque



Humour - Les Glandeurs Nature  
"Elevés en plein air"  
Samedi 4 mai 2024 - 20h30  
Salle de spectacles - Médiathèque



Mini festival "Après un rêve..."  
Chœur Sinfonietta  
"La Naissance de Vénus"  
Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 - 20h30  
Eglise de Villars



Mini festival "Après un rêve..."  
Chœur Symphonia  
"Les Sept Paroles du Christ en Croix"  
Dimanche 2 juin 2024 - 17h  
Eglise de Villars

### Infos

#### ► Pour les expos :

Entrée libre, gratuite, durant les heures d'ouverture de la Médiathèque ou pendant les permanences des artistes.

#### ► Pour les spectacles :

Billets en vente à l'accueil de la Médiathèque (sauf Sinfonietta et Symphonia) et sur place le jour J (dans la limite des places disponibles).

► Retrouvez toute la programmation de la Saison culturelle sur : [www.villars.fr](http://www.villars.fr).

## Semaine de la Petite enfance Premiers pas vers l'équilibre



Du 11 au 15 juin 2024, les structures Petite Enfance de la commune vous donnent rendez-vous pour une semaine d'animations autour du "Bien manger", "Bien dormir" et "Bien bouger".

Cette semaine de la Petite Enfance, placée sous le signe des "Premiers pas vers l'équilibre", s'adresse aux tout-petits, à leurs familles, et aussi au grand public.

### Au programme :

**Du 11 au 15 juin - Médiathèque :**  
Exposition de photos et panneaux  
gratuit aux horaires d'ouverture de la Médiathèque, ouvert à tous.

**Mardi 11 juin - 20h - Centre Social :**  
Conférence "La santé dans l'assiette"  
animée par Sylvie Roger, infirmière puéricultrice PMI, gratuit, ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

**Mercredi 12 juin - matin et après-midi - Médiathèque :**  
Spectacle "Le petit veilleur de nuit"  
de la Cie Pompik Sardine - public à partir de 1 an, réservé aux familles fréquentant les structures.

**Mercredi 12 juin - 12h - Parc de la Sapinière :**  
Pique-nique  
repas tiré du sac, pour les enfants, les familles et le personnel des structures Petite Enfance.

**Jedi 13 juin - 20h - Médiathèque :**  
Conférence sur la psychomotricité  
animée par Dominique Barrou (EFL) et Sophie Rochand, ostéopathe, gratuit, ouvert à tous dans la limite des places disponibles.



# Médiathèque

## 131 accueils de groupes en 2023 !



**La Médiathèque de Villars accueille régulièrement des groupes pour des animations spécifiques. En 2023, 131 accueils ont été réalisés, contre 87 en 2022. Une augmentation facilement expliquée par la qualité et la diversité des formats proposés.**

Crèches, relais petite enfance, jardin d'enfants, écoles, centre social, ARAL,... les structures et associations sont nombreuses à bénéficier des accueils mis en place par l'équipe de la Médiathèque. Ceux-ci prennent la forme de lectures, de projections de films, d'ateliers, de prix littéraires, de ciné-débats, d'heures du conte, de pyja-contes... et même de spectacles créés en interne.

### *Pour Noël, je monte sur scène*

Pour Noël, l'équipe de la Médiathèque a créé un spectacle original à partir d'un conte racontant comment le sapin a été choisi parmi tous les autres arbres pour devenir l'arbre de Noël. Ce conte a la particularité de faire voyager les spectateurs à travers le monde, puisque le baobab représente l'Afrique, le bonsaï la Chine, le palmier les îles,... A ce terreau culturel, l'équipe ajoute différents médias comme des musiques, des chansons, des extraits de films, des sons, des rythmes, des gestes, sans oublier une décoration, des accessoires et déguisements appropriés. Chaque membre de l'équipe a apporté ses idées

et appris l'histoire, les chansons et les gestes par cœur, de façon à pouvoir présenter le spectacle avec un binôme à chaque fois différent.

Le résultat ? Sept représentations auprès des enfants et du personnel des crèches, du jardin d'enfant, du relais petite enfance et des élèves de trois classes d'écoles maternelles villardaises. Émerveillés, les tout-petits sont même montés sur scène, dans la lumière tamisée, pour écouter ce spectacle enchanté.

### *En février, je découvre des albums contés*

Régulièrement, les enfants gardés en crèches, au jardin d'enfant, ou par les assistantes maternelles bénéficient d'accueils dédiés, animés par une bibliothécaire, pour écouter des histoires et découvrir des albums. Un partage culturel apprécié de tous.



## La Nuit de la lecture



© Pierre Thiolère



© Pierre Thiolère

**13 élèves de CM2 de l'école Hubert Pouquet ont participé en janvier au Concours "Les petits champions de la lecture" lors de la Nuit de la lecture proposée par la Médiathèque.**

Il s'agit d'un concours national de lecture à voix haute. Pour la deuxième année consécutive, les classes de CM2 de l'école Hubert Pouquet y ont participé. Dès le début de l'année, les 40 élèves s'entraînent avec leurs enseignantes en travaillant la respiration, l'articulation, la ponctuation, l'expression, la gestuelle... Chacun s'écoute, s'entraide et répète à la maison. 13 élèves ont été présélectionnés pour se produire à la Médiathèque, devant les parents et un jury local indépendant.

Cette année, ce sont 2 petites championnes, Jeanne Preynat et Yéléna Col qui iront en finale départementale défendre les couleurs de l'école et le plaisir de la lecture.



Il y a plus simple pour recycler  
vos déchets alimentaires...

**Triez-les !**



+ d'infos sur  
[saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr)

**SÉM**

**SAINT-ÉTIENNE**  
la métropole